



## L'alphabétisation, un droit pour tous !

**Aujourd'hui**, aussi choquant que cela puisse paraître, 10 % des personnes adultes de Wallonie et de Bruxelles, sont toujours en grande difficulté face à la lecture, à l'écriture et plus largement aux savoirs de base nécessaires pour vivre dans notre société.

Pourtant, le droit à l'alphabétisation est un **droit fondamental** de toute société démocratique. C'est pourquoi, **en 1983**, des associations, portées par les mouvements ouvriers chrétien et socialiste, ont créé Lire et Écrire.

Pour Lire et Écrire, **le droit à l'alphabétisation implique** :

- que chacun puisse trouver, près de chez soi, une alphabétisation de qualité, reconnaissant ses expériences et ses savoirs, ses capacités et ses rythmes, sa culture et sa communauté ; mais aussi :
- le droit pour chacun de choisir librement une formation qui réponde à ses besoins ;
- le droit de la suivre le temps qu'il juge nécessaire pour atteindre ses objectifs ;
- le droit d'apprendre à lire et à écrire, mais aussi le droit de questionner et de réfléchir, le droit à l'imagination et à la création, le droit de lire et d'écrire son histoire ;
- le droit pour tous d'accéder à une réelle participation économique, sociale, culturelle et politique car, sans cette participation, il n'y a pas de raison d'apprendre.

Pour atteindre ces buts, **Lire et Écrire** :

- réalise des campagnes de sensibilisation et d'interpellation ;
- veille à l'accessibilité des services (administrations, services sociaux, banques, etc.) aux personnes en situation d'illettrisme ;
- soutient le développement de l'offre d'alphabétisation et les 200 organismes qui y travaillent en Wallonie et à Bruxelles ainsi que les associations d'apprenants actives en Communauté française ;
- dispose d'un pôle de recherche ;
- organise des formations et des rencontres à destination des divers acteurs de l'alphabétisation ;
- édite le *Journal de l'alpha* et des outils pédagogiques ;
- offre différents services tels que l'accueil et l'orientation du public, le conseil pédagogique, un portail internet dédié à l'alpha, l'accès à des centres de documentation, etc. ;
- échange et diffuse les expertises de l'alphabétisation dans des réseaux internationaux.

**Lire et Écrire** organise également **des actions d'alphabétisation**.

Celles-ci s'adressent aux adultes non scolarisés, peu scolarisés, ou mal scolarisés dans leur langue maternelle, qui ne maîtrisent pas les compétences de base équivalentes à un niveau de fin d'études primaires. Elles développent une approche pédagogique respectant les personnes, prenant en compte leur histoire individuelle et collective, liée aux problèmes qu'ils ont à affronter dans leur vie quotidienne, favorisant la solidarité, le respect des différences entre les personnes, l'émancipation et la participation à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels.

## **L'alphabétisation, un droit à promouvoir !**

**Lire et Écrire est structuré** en 9 régionales réparties sur l'ensemble du territoire de la Communauté française. Ces régionales sont coordonnées au niveau de la région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne, ainsi qu'au niveau de la Communauté française.

Près de 300 salariés et 130 bénévoles contribuent quotidiennement à la réalisation de ses actions.

Reconnue comme mouvement d'éducation permanente, l'association bénéficie du soutien de la Communauté française, service de l'Éducation permanente. Les régionales wallonnes sont également reconnues comme organismes d'insertion professionnelles et bénéficient du soutien de la Région wallonne et du FOREM. Lire et Écrire Bruxelles est reconnue comme association de cohésion sociale et bénéficie du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française et d'Actiris. Ces actions sont également soutenues par l'Union européenne dans le cadre des différents programmes dont le FSE, le FEI, Grundtvig,....

**[www.lire-et-ecrire.be](http://www.lire-et-ecrire.be)**